

remplace. Le gouvernement envisage-t-il de participer aux frais de construction des trois ponts que le gouvernement ontarien propose de faire construire par-dessus le canal navigable de Welland à Homer, à Welland et à Port-Colborne, d'après ce que relate aujourd'hui le *Globe and Mail* de Toronto? Et aussi, des droits de passage seront-ils exigés sur ces ponts?

L'hon. E. D. Fulton (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, le ministre des Transports étant absent, je prends cette question en note et la lui transmettrai afin qu'il y réponde prochainement.

MONTRÉAL—INTERPELLATION SUR LA CONSTRUCTION D'UN TROISIÈME PONT

M. Adrien Meunier (Papineau): Je voudrais demander au ministre des Transports ou, en son absence, au ministre suppléant, s'il a reçu récemment des demandes en vue de l'application de la décision qu'avait prise le gouvernement précédent de construire un troisième pont sur le Saint-Laurent, dans la partie est de Montréal?

L'hon. E. D. Fulton (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, je dois fournir la même réponse qu'aux deux autres questions qui m'ont été posées, à savoir que je signalerai la question au ministre, à son retour, pour qu'il y réponde sous peu.

L'IMMIGRATION

RÉFUGIÉS HONGROIS—PRÉSUMÉE DÉCISION VISANT L'ADMISSION DE 1,000 AUTRES

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. J. W. Pickersgill (Bonavista-Twillingate): Je me demande si je pourrais demander au ministre suppléant de la Citoyenneté et de l'Immigration si est exacte la nouvelle de journal annonçant que 1,000 autres réfugiés hongrois doivent être amenés au Canada aux frais de l'État?

L'hon. E. D. Fulton (ministre suppléant de la Citoyenneté et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, je ne voudrais pas me prononcer sur l'exactitude du chiffre en question, en l'absence du ministre. Je puis toutefois confirmer que la question a été décidée en principe, mais je demanderais au député d'attendre jusqu'à demain ou jusqu'au retour du ministre pour avoir des précisions sur le chiffre réel.

L'hon. M. Pickersgill: Le ministre suppléant aurait-il aussi l'obligeance de demander à l'honorable représentante si elle pourrait dire à la Chambre combien le Canada compte de réfugiés hongrois en quête d'un emploi qui sont encore sans travail et dont s'occupe le ministère. Je voudrais

également savoir combien parmi ceux qui sont venus ici sont retournés.

L'hon. M. Fulton: Je serai heureux de signaler la question au ministre. D'ici là, la Chambre et le député apprendront avec plaisir que dans les deux cas le nombre est passablement peu élevé.

L'hon. M. Pickersgill: Je le croyais, monsieur l'Orateur, et j'en suis enchanté. (*Exclamations*)

LE NORD CANADIEN

LE YUKON—MESURES PRISES CONTRE LES INCENDIES DE FORÊT

A l'appel de l'ordre du jour.

M. H. W. Herridge (Kootenay-Ouest): Je désire poser au ministre suppléant du Nord canadien et des Ressources nationales une question fondée sur une dépêche de journal qui m'a mis en émoi en ma qualité de fervent de la conservation. Vu que les journaux rapportent qu'au Yukon on laisse les incendies ravager la région sans les combattre, sauf lorsqu'ils menacent les maisons, le ministre voudrait-il dire à la Chambre si cette assertion est exacte? Dans le cas de l'affirmative, le ministre voudrait-il dire à la Chambre si l'on a songé à employer les membres des forces armées pour combattre les incendies, afin de restreindre, autant que possible, la destruction de nos ressources forestières au Yukon?

L'hon. D. S. Harkness (ministre suppléant du Nord canadien et des Ressources nationales): Monsieur l'Orateur, en l'absence du ministre du Nord canadien et des Ressources nationales, j'aimerais répondre à cette question. Auparavant, toutefois, j'aimerais dire que l'honorable député du Yukon s'est tenu tous les jours en relations avec le ministre et le ministère à propos de ces incendies.

Je puis assurer à l'honorable député de Kootenay-Ouest que, non seulement la possibilité qu'il mentionne a été étudiée, mais que des membres des forces armées et de la Gendarmerie royale du Canada se sont occupés activement de combattre les incendies et ont contribué pour beaucoup à restreindre, autant que possible, la destruction de nos ressources forestières au Yukon.

Il importe de préciser aussi que la lutte contre les incendies ne s'est pas limitée aux incendies menaçant les immeubles fédéraux. Dans une région si vaste, où la population est si clairsemée, il n'est pas toujours possible de combattre chaque incendie. C'est pourquoi les efforts ont dû être concentrés sur les incendies qui menacent les ressources forestières les plus précieuses et il va sans dire, mettons en danger des propriétés et des vies humaines.

Sous la direction du Commissaire du Yukon, on fait de grands efforts pour enrayer les